

E 2/1257

*Le Consul de Suisse à Bruxelles, F. Borel, au Conseil fédéral*

R

Bruxelles, le 30 mars 1849

Je prends la liberté d'attirer l'attention de Vos Excellences sur un objet qui mérite de la fixer, et dont j'ai eu beaucoup à m'occuper depuis un an; il s'agit des émigrants suisses vers l'Amérique.

Le port d'Anvers est certainement le plus à portée de la Suisse, surtout de la partie orientale. De nombreux bateaux à vapeur parcourent le Rhin dans toute son étendue et à très bon marché. De Cologne à Anvers on fait le trajet en 10 heures au plus, et l'imprimé ci-joint coupé du *Moniteur belge*<sup>1</sup>, vous montre les avan-

---

1. S. d. Non reproduit.



tages que fait notre gouvernement à ces pauvres gens dans le but de favoriser la marine belge et le mouvement du port d'Anvers.

Malheureusement ces malheureux ont été jusqu'à ces derniers temps exploités par une foule d'intrigants, en tête desquels je dois ranger un nommé Deppler, Argovien, que j'ai depuis 7 à 8 mois signalé au gouvernement de son canton. Je vous citerai un seul exemple de sa manière d'opérer.

Le navire *La Clotilde*, parti d'Anvers en août 1848, avait à son bord un très grand nombre d'émigrants allemands parmi lesquels se trouvaient, m'a-t-on dit, une douzaine de Suisses. Ce navire assailli d'une forte tempête au sortir de l'Escaut, disloqué et dématé, ne put aller plus loin que la côte d'Angleterre; on y jeta ces gens là, les abandonnant à leur malheureux sort, sans leur rendre le prix de leur passage et sans plus s'inquiéter d'eux. Deux d'entre eux, Argoviens, se traînèrent misérablement, sans argent ni harde, jusqu'à Londres où le digne M. Prévost<sup>2</sup> leur fournit les moyens de venir jusqu'ici. Notre Société philhelvétique fournit à leurs premiers besoins, et le Gouvernement d'Argovie, à qui j'en écrivis de suite, me pria généreusement de ne les laisser manquer de rien et de les renvoyer en Suisse à ses frais, ce qui fut fait.

Vos Excellences ne seront pas surprises si, à la suite de plusieurs affaires de ce genre, j'ai engagé plusieurs gouvernements cantonaux à donner pour l'avenir la préférence aux ports du Havre ou de Hambourg à celui d'Anvers pour les émigrants de leurs ressorts.

Mais aujourd'hui que je vois jour à obvier à ces infamies, je dois parler autrement; car il est de fait que par sa situation le port d'Anvers se trouve pour ainsi dire aux portes de la Suisse; on peut s'y rendre très aisément de Bâle en trois jours, sans aucune fatigue et à peu de frais. En organisant bien tout cela, certes ce port offre des avantages on ne peut plus marquants sur tous les autres.

Le moyen de couper court à tous les inconvénients serait, me semble-t-il, que les émigrants ne partissent de la Suisse que par troupes d'un certain nombre; de 20 à 30 par exemple, et accompagnés d'un homme de confiance parlant français et allemand. Cette personne, à qui vous donneriez les pouvoirs d'un maître d'équipage, amènerait son monde à Anvers tout ensemble, payerait leurs dépenses de route, et les remettrait à un agent que vous auriez à Anvers, qui choisirait un bon navire, une bonne saison, ferait marché pour le passage, leur fournirait les vivres et les adresserait à son correspondant en Amérique, qui à son tour les ferait passer dans l'intérieur du pays.

Il ne s'agirait donc que d'avoir un agent à Anvers parfaitement sûr, et je crois l'avoir trouvé dans la personne de M. Henry Kielen, Allemand établi à Anvers. Ce Monsieur m'a été, depuis six mois, recommandé de la manière la plus particulière par M. S. Serigien, consul de Hesse, négociant des plus honorables d'Anvers, et qui jouit de la considération générale. M. Kielen a fait en dernier lieu un voyage en Suisse muni, à la prière de M. Serigien, de lettres de moi pour les gouvernements de la Suisse orientale; il a été fort bien reçu partout mais il a abrégé son voyage, ayant appris que vous aviez le projet de centraliser ces transports d'émigrants, mais pas par le port d'Anvers. Il pourra y retourner bientôt s'il y est encouragé par une réponse favorable de Vos Excellences à la présente.

---

2. *Jean-Louis Prévost, Agent et Consul général de Suisse à Londres.*

12 AVRIL 1849

57

Ne connaissant moi-même M. Kielen que par M. Serigien, j'ai cru devoir en demander encore des renseignements précis à un bien brave Suisse, qui est tout dévoué à ses compatriotes: c'est M. Louis Schell (je crois Vaudois) qui tient depuis très longues années le Café Suisse, principal établissement de ce genre, connu et estimé de toute cette grande ville. Inclus la réponse que je viens d'en recevoir et qui ne me semble rien laisser à désirer.

Si vous teniez à avoir un Suisse pour cette agence, je dois dire à Vos Excellences qu'il n'y en a que trois à Anvers qui y occupent une position un peu élevée: M. Schell, M. Tschander, des Grisons, confiseur, et les MM. Oboussier, de Lausanne, agents de change. Ce sont tous des hommes fort aisés, même riches, mais fort occupés, et qui n'auraient ni le temps ni les connaissances nécessaires pour cette besogne qui demande à beaucoup courir et avoir des rapports avec des gens avec qui on ne fraie guère! Quant à moi, Messieurs, quoique Anvers ne soit aujourd'hui qu'à 1 <sup>1</sup>/<sub>4</sub> heure de chemin d'Anvers [*sic pour Bruxelles*], je ne pourrais me charger de rien de pareil, étant aussi ignorant de tout ce qui concerne la navigation que peut l'être un bon bourgeois de Berne. S'il se présentait quelque cas grave où ma présence pourrait y être nécessaire, je m'y rendrais sans nul doute mais seulement dans des cas graves qui, je dois l'espérer, ne se présenteraient pas avec M. Kielen.

Veillez donc, Messieurs, peser murement ce que j'ai l'honneur de vous proposer et me dire ce que vous avez résolu. Si votre réponse est dans mon sens, M. Kielen pourra faire un second voyage en Suisse. Il a déjà obtenu une audience à cet égard de Monsieur votre Président.

[...]<sup>3</sup>

---

3. *Sur la réforme postale en préparation en Belgique.*